

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Renforcement des liens entre les transferts monétaires humanitaires et la protection sociale pour une réponse efficace aux chocs, aux crises prolongées et aux vulnérabilités à long terme

Contexte

Les politiques et programmes de protection sociale sont essentiels pour une stratégie globale visant à éliminer la pauvreté et à renforcer la résilience. L'accès à une protection sociale adéquate, en particulier aux transferts monétaires dans les cas appropriés, est essentiel en temps de crise et doit faire partie des interventions nationales. Lier ou aligner les interventions humanitaires sur les programmes et systèmes nationaux de protection sociale, lorsque cela est réalisable et approprié, peut contribuer à une intervention efficace et à des résultats durables. Collaborer sur la totalité du binôme humanitaire-développement, renforce le rôle-pivot que joue la protection sociale en tant que mécanisme pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et atténuer les chocs et renforcer la résilience.

L'aide sous forme de transferts monétaires devient rapidement le mode le plus courant d'aide aux ménages vulnérables pour réduire les risques et gérer les chocs, permettant de répondre aux besoins de base des individus, de maintenir leur dignité, de protéger leurs moyens de subsistance et d'éviter de tomber davantage dans la pauvreté et les inégalités. Le Mouvement CRCR a recours aux transferts monétaires depuis des siècles et ne serait-ce qu'au cours de la dernière décennie, environ 100 Sociétés nationales ont fourni une aide monétaire dans divers contextes, allant des situations fragiles aux catastrophes naturelles, conflits, déplacements forcés, épidémies, crises prolongées, etc. L'aide monétaire peut être particulièrement efficace lorsqu'elle est fournie

conjointement avec d'autres services et soutiens, il est prouvé qu'en plus de contribuer à répondre aux besoins de base des individus, elle permet l'accès aux services de santé et d'éducation, soutient le rétablissement et la protection des moyens de subsistance et pérennise les investissements dans le capital humain.

Les Sociétés nationales, en tant qu'auxiliaires des gouvernements, peuvent apporter leur expertise humanitaire, et leurs bonnes pratiques et techniques opérationnelles, ainsi que l'apprentissage fondé sur des données factuelles, pour influencer et faire le plaidoyer, le cas échéant, pour l'utilisation appropriée des transferts monétaires et aider à renforcer les systèmes de protection sociale dans leurs pays. Chaque pays bénéficiera d'une série différente de programmes en place à laquelle doit s'adapter la coopération.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

À qui s'adresse ce guide d'orientation ?

Ce guide a été rédigé pour aider les Sociétés nationales à comprendre la nécessité et les opportunités de renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale existants dans leurs pays. Il peut s'agir d'une introduction pratique au sujet et d'un document de plaidoyer pour guider les discussions avec le gouvernement et autres parties prenantes concernées. Enfin, il peut servir au personnel technique travaillant dans des interventions qui utilisent les transferts monétaires, afin d'identifier les domaines de collaboration et de promouvoir les mécanismes de coordination.

Que sont la protection sociale et la protection sociale en réponse aux chocs

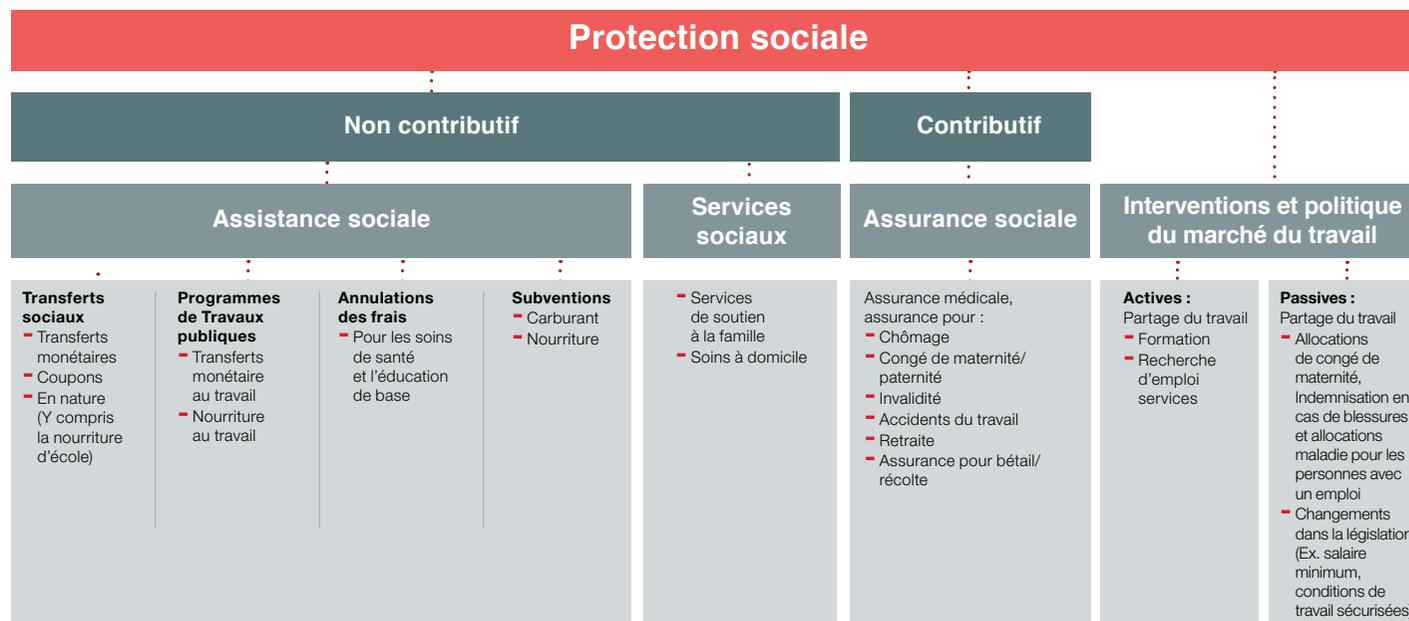


La définition spécifique de la protection sociale peut varier en fonction de chaque pays et des programmes en place.

La définition de l'OIT est : « Ensemble de politiques et de programmes visant à prévenir ou à protéger toutes les personnes contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale sur tout leur cycle de vie, avec une emphase particulière sur les groupes vulnérables ».

La protection sociale est le vaste système qui comprend des programmes contributifs et non contributifs, des assurances et des interventions sur le marché du travail ou d'autres types d'interventions tels que les services d'aide sociale.

Source : Adapté d'O'Brien et al. (2018)



Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

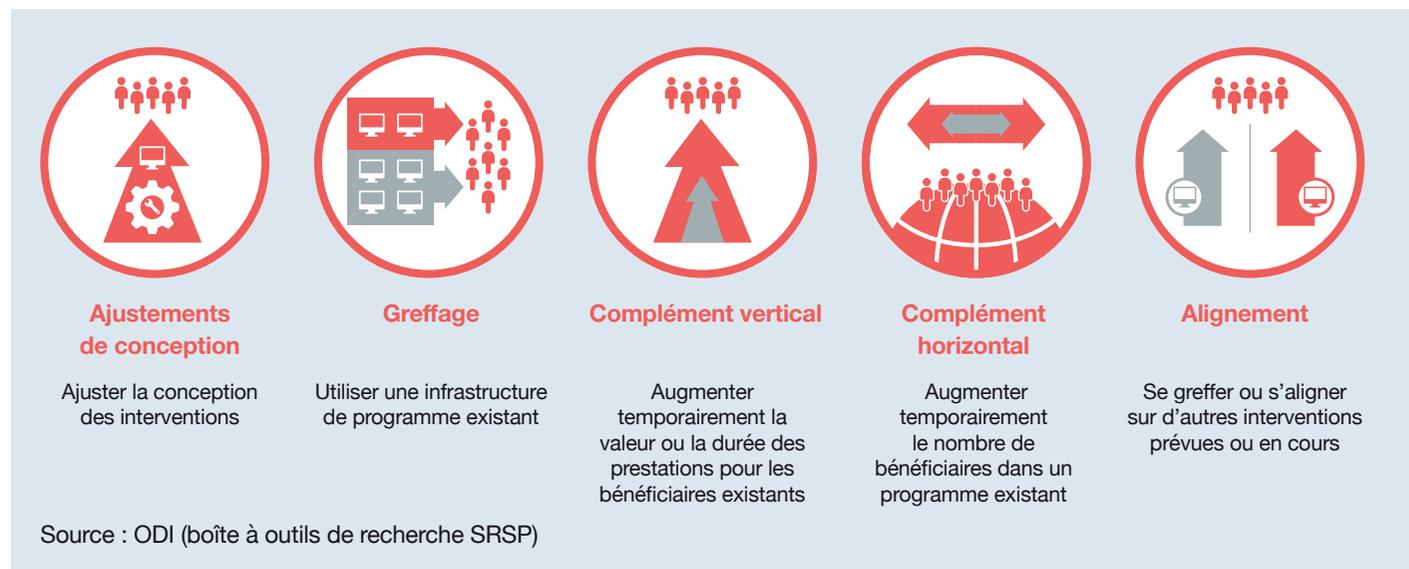
Aide sociale et transferts monétaires humanitaires

Les systèmes de protection sociale comprennent une large gamme de services et de soutien, notamment les transferts monétaires (par exemple, une allocation chômage), tandis que les liens avec l'aide humanitaire et le recours aux aides monétaires sont basés sur les programmes d'aide sociale qui ne sont pas conditionnés par un paiement antérieur d'assurances ou de cotisations, mais se concentrent sur l'apport d'une aide inconditionnelle aux plus vulnérables. L'aide sociale ou les transferts sociaux, également connus sous le nom de programmes de filet de sécurité, visent à aider les personnes à répondre à leurs besoins de base et sont donc le lien principal avec l'aide humanitaire et la réponse aux chocs, par l'injection d'argent dans un mécanisme existant, alors que les autres outils sont beaucoup plus axés sur des systèmes qui requièrent du temps pour être mis en place.

Protection sociale de réponse aux chocs

« La protection sociale de réponse aux chocs est un terme usité pour mettre l'accent sur les chocs qui touchent simultanément une grande partie de la population (les chocs covariants). Ceci englobe l'adaptation des programmes et des systèmes de protection sociale de routine pour faire face aux changements de contexte et de demande à la suite de chocs à grande échelle. Cela peut être ex ante en mettant en place des systèmes, des plans et des partenariats de réponse aux chocs avant un choc, afin de mieux se préparer à une intervention d'urgence, ou être ex post, pour aider les ménages une fois le choc survenu. De cette manière, la protection sociale peut compléter et appuyer d'autres interventions d'urgence (...). »

Les options les plus courantes d'adaptation des programmes de protection sociale sont : ajustements de conception, complément vertical ou horizontal, « greffage » ou alignement sur d'autres programmes.



Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- **Ajustements de conception** : ceci implique de petits ajustements à la conception d'une intervention de protection sociale de routine, comme la réalisation de conditionnalités ou une modification du mécanisme de distribution. Les modifications de la conception et l'adaptation de l'administration en supprimant les conditionnalités ont été l'une des mesures les plus couramment adoptées face à la crise de la COVID-19. En Arménie, par exemple, les pensions sont remises à domicile aux personnes âgées qui devaient auparavant se rendre dans les bureaux de poste.
- **Greffage** : ceci signifie qu'une nouvelle intervention d'urgence différente se greffe sur un programme existant en utilisant plusieurs de ses éléments. Au Pakistan, le programme Ehsaas Emergency Cash (EEC) a été mis en œuvre pour apporter une aide immédiate à 12 millions de ménages, en s'appuyant sur les informations sur les bénéficiaires provenant des filets de sécurité préexistants, et avec des bénéficiaires supplémentaires figurant dans la base de données nationale.
- **Complément vertical** : il s'agit d'une augmentation temporaire de la valeur ou de la durée des prestations pour les personnes bénéficiant déjà d'une aide, qui ont besoin d'une aide supplémentaire en raison de nouvelles circonstances. Face à la COVID-19, aux îles Caïman, un complément vertical d'aide financière aux bénéficiaires existants a été introduit, s'étendant sur 3 à 6 mois, avec des coupons alimentaires et des services publics pour loyers.
- **Complément horizontal** : il s'agit d'une prolongation de la couverture du programme pour inclure de nouveaux bénéficiaires qui ne font pas partie du programme, mais qui sont dans le besoin en raison du nouveau choc. En réponse à la COVID-19 au Nigéria, des compléments horizontaux ont été mis en œuvre pour étendre le soutien à des bénéficiaires supplémentaires en utilisant la plateforme existante du projet national de filets de sécurité sociale (NASSP) pour les pauvres chroniques existants, ainsi que pour les pauvres transitoires (personnes touchées en raison de la COVID-19).
- **Alignement** : C'est lorsque les programmes d'intervention humanitaire et de protection sociale sont développés en parallèle, mais sont aussi similaires que possible. À Anguilla, une nouvelle intervention de transferts monétaires a été lancée pour soutenir financièrement les personnes qui n'ont pas droit à l'allocation chômage offerte par le système de sécurité sociale, reflétant les objectifs du régime existant.

Avantages comparatifs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Les Sociétés nationales ont une occasion unique de s'appuyer sur leur approche de principe, leur rôle d'auxiliaire et leurs avantages comparatifs uniques pour se positionner comme le partenaire de choix des gouvernements, des acteurs humanitaires / du développement et des donateurs pour fournir les transferts monétaires humanitaires et l'aide sociale. S'appuyer sur son expérience en transferts monétaires et capitaliser sur son vaste réseau mondial et de volontaires au niveau national et communautaire pour mettre en œuvre une aide inclusive en matière de transferts monétaires est un avantage pour le Mouvement CRCR, tout comme une gestion différente des interventions humanitaires, qui fait preuve d'adaptabilité et de flexibilité, en particulier dans les contextes fragiles, de conflit et de déplacement, lorsque les gouvernements ne parviennent pas toujours à atteindre les personnes dans le besoin, ou sont confrontés à des défis de mise à l'échelle, ou sont simplement absents.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Lorsque cela est approprié et réalisable, les Sociétés nationales peuvent apporter des contributions importantes pour renforcer le caractère opportun, l'efficacité et la redevabilité de la protection sociale en réponse aux chocs, en appuyant ou en complétant les actions des gouvernements pour atteindre les personnes qui sont dans le besoin, réduire les doublons, être plus rapides, plus prévisibles, meilleurs sur le plan du coût-efficacité et de la durabilité.

Les Sociétés nationales peuvent contribuer à **améliorer l'efficacité des systèmes de protection sociale** pour :



Être plus rapide

- ✓ Les programmes des SN peuvent être plus souples et plus adaptatifs dans les pays touchés par les crises et les conflits, où les gouvernements peinent à étendre leurs actions et à s'adapter rapidement au contexte ; ils peuvent adapter ou créer de nouveaux programmes pour compléter les efforts du gouvernement ou canaliser l'aide avec moins de retards.
- ✓ Les SN peuvent s'appuyer sur l'expérience du CRCR en matière de transferts monétaires humanitaires, afin d'améliorer les processus et les systèmes, d'utiliser des mécanismes de mise en œuvre plus agiles, d'appuyer les processus de ciblage et d'enregistrement et de les coordonner afin d'assurer une intervention opportune.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- ✓ Les SN peuvent mettre en œuvre l'élément sensible aux chocs d'un système national de protection sociale pour une intervention limitée dans le temps, fournir l'élément adaptatif en conformité avec un système gouvernemental (exemples de la Turquie, du Kenya) ou construire un élément de protection sociale dans un programme existant soutenu par le Gouvernement dans les pays où la SN reçoit un soutien financier public pour ce faire.
- ✓ Pour être rapide et opportun, le système doit être établi et prêt. Une SN peut s'appuyer sur son rôle auxiliaire et sur ses relations à long terme avec les gouvernements et autres acteurs, afin de mettre en place les conditions d'un mécanisme de réponse aux chocs, intégré à la préparation, à la gestion des catastrophes et à la planification d'urgence, avant une crise potentielle.

Prendre en charge les personnes dans le besoin et réduire les doublons

- ✓ La SN peut contribuer par son expérience en utilisant des approches participatives, l'engagement communautaire et la responsabilisation, afin d'améliorer les systèmes de ciblage et d'enregistrement et de définir les objectifs appropriés d'un programme de protection sociale qui répond aux besoins des populations
- ✓ La SN peut aider à résoudre les restrictions d'accès pour le gouvernement et la population, améliorant la disponibilité et l'accès de l'aide au programme dans les zones reculées. Dans ces régions, la SN peut appuyer l'amélioration du ciblage, de l'enregistrement et la distribution de l'aide.
- ✓ La SN peut profiter de sa présence dans les mécanismes de coordination pour défendre les intérêts des personnes vulnérables, s'assurer qu'elles peuvent avoir accès au soutien auquel elles ont droit et, lorsque des programmes ne sont pas disponibles, faire le plaidoyer pour le soutien supplémentaire devant être fourni.

Un meilleur rapport coût-efficacité

- ✓ La présence à long terme de la SN et son vaste réseau de sections et de volontaires peuvent appuyer la mise en œuvre du programme, la distribution de l'aide, assurer un suivi continu et identifier de nouvelles activités complémentaires qui peuvent favoriser le retrait du filet de sécurité fourni.
- ✓ L'expérience de la SN en matière d'aide humanitaire peut contribuer à réduire les coûts, à soutenir l'amélioration du système, à créer des mécanismes plus agiles et à soutenir l'alignement et la coordination dans les situations d'urgence et les phases de rétablissement d'une intervention.
- ✓ La SN peut identifier des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité du programme
- ✓ Avec leur vaste base de volontaires, les sections sont situées à proximité des communautés et avec sa présence auprès du gouvernement, la Société nationale est idéalement placée pour faciliter un échange bidirectionnel sur les lacunes possibles dans les programmes de protection sociale actuels ou prévus. Cet échange d'informations et d'expériences à toutes les étapes du cycle du projet, avec le grand public, les groupes-cibles, les communautés, le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les acteurs de l'humanitaire et du développement, est essentiel pour les bonnes programmations et bonnes pratiques.

Être plus prévisible

- ✓ La SN peut contribuer à l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et fournir des mesures précoces, y compris la protection sociale sensible aux chocs, en collaborant avec les comités communautaires existants sur les catastrophes et l'amélioration de la surveillance communautaire

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- ✓ NLa SN peut faire usage de l'expérience du financement basé sur les prévisions pour faire partie des systèmes nationaux d'alerte et d'actions précoces (EWEA), en renforçant leurs capacités et en utilisant des mécanismes tels que les protocoles de mesures précoces qui peuvent déclencher un soutien à la protection sociale.
- ✓ La SN peut aider les systèmes de protection sociale à devenir plus adaptatifs en intégrant des indicateurs climatiques intelligents au sein du système pour des réponses plus opportunes.
- ✓ La SN fait le plaidoyer auprès du gouvernement et des donateurs pour le financement des mesures précoces et des modificateurs de crise qui permettent des systèmes de protection sociale adaptatifs

Une meilleure durabilité

- ✓ La SN peut établir des liens avec ses programmes à long terme pour définir des modèles d'ajustement et établir le lien entre les programmes d'urgence et de résilience.
- ✓ Tirant le meilleur parti de l'expérience du MICRCR, la SN est mieux placée pour fournir des conseils et sensibiliser les gens aux meilleures façons d'utiliser les transferts monétaires.
- ✓ Souvent, la structure de la SN, à savoir son siège national, ses sections et sous-sections, peut ressembler aux ministères gouvernementaux ayant des structures et des partenariats similaires, en soutenant la distribution, mais aussi en mettant en œuvre des programmes novateurs et mieux appropriés.

La SN soutient l'intensification de la protection sociale (PS) : façons de participer



Bien qu'il n'existe pas de solution ou programme unique qui corresponde à tous les contextes, la SN doit décider quand et à quel degré le travail avec les systèmes de PS est approprié. Dans les pays où les programmes de PS sont en émergence, le CRCR peut jouer un rôle-clé pour combler les lacunes dans la prestation d'une aide humanitaire, mettre en œuvre de nouveaux programmes qui contribuent aux résultats globaux de réduction de la pauvreté qui sont alignés sur ceux qui existent déjà, ou faire le plaidoyer de programmes locaux appropriés à mettre en place. Lorsqu'il existe des systèmes de PS robustes, la SN peut favoriser l'expansion des systèmes en réponse à la crise et renforcer l'élément adaptatif, pouvant également se concentrer sur le renforcement de l'atténuation des risques et de la vulnérabilité en établissant un lien entre l'aide humanitaire et les programmes de résilience à long terme. Les Sociétés nationales peuvent jouer un rôle essentiel en veillant à assurer l'inclusion de groupes de population difficiles à atteindre ou vulnérables qui, autrement, pourraient être laissés pour compte et contribuer de manière significative à rendre plus efficace la protection sociale sensible aux chocs.

Il est important que la participation de la SN aux régimes de protection sociale, en particulier la protection sociale gérée par le gouvernement, se fasse d'une manière qui est consciente de la nécessité de concilier cette intégration avec son rôle d'acteur humanitaire de principe. La participation de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aux programmes de protection sociale au niveau des pays dépendra du contexte et doit avoir lieu à la suite d'une analyse approfondie, car c'est une pratique normale pour tout autre programme, après pondération des nécessités, capacités et risques opérationnels.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Options d'adaptation des programmes de PS et engagement du CRCR



Complément vertical - la SN peut soutenir le complément vertical des programmes gouvernementaux en fournissant un soutien supplémentaire pour compléter l'aide accordée aux ménages, en cas d'augmentation temporaire des besoins. Par exemple, la Croix-Rouge de Montserrat fournit des coupons alimentaires aux bénéficiaires des programmes gouvernementaux mis en place face à la COVID-19 pour s'assurer qu'ils répondent à leurs besoins alimentaires.



Complément horizontal - Au Kenya, la Croix-Rouge travaille avec le système national de protection sociale pour un complément horizontal et fournit un soutien aux bénéficiaires supplémentaires non pris en charge, ce qui élargit la prise en charge du programme. Elle appuie également le ciblage et l'enregistrement dans les zones difficiles d'accès.



« **Greffage** », toujours au Kenya, en 2017, la SN a coordonné les éléments de greffage du système de protection sociale, de sorte qu'ils utilisent les mêmes mécanismes de distribution et la liste des bénéficiaires pour soutenir la population face à la sécheresse.

En Eswatini, la Société nationale a appuyé le gouvernement en une intervention d'aide financière face à la COVID-19, en s'appuyant sur le mécanisme de distribution de la Croix-Rouge.



Observation/alignement En Turquie, l'expérience de la SN est un excellent exemple d'alignement et d'intégration aux systèmes nationaux existants. En collaboration avec la FICR, la Société nationale fournit une aide monétaire mensuelle aux réfugiés dans le cadre du programme ESSN qui a été conçu pour être alignée sur les politiques et les institutions nationales, afin d'étendre et d'atteindre une prise en charge nationale malgré le maintien d'un programme distinct. Le degré élevé d'alignement et de cohérence avec les systèmes nationaux offre d'immenses avantages en termes d'efficacité, de facilitation et de déploiement rapide.



Ajustements de conception La SN peut également travailler avec les systèmes pour inclure des ajustements de conception dans les programmes pour les aider à devenir réactifs aux chocs, débloquer les conditions d'accès pour assurer l'intégration ou des changements au calendrier de distribution en fonction du climat ou des déclencheurs de catastrophe, afin d'assurer une réponse opportune. Le Centre climatique de la FICR s'emploie à promouvoir des systèmes de protection sociale intelligents sur le plan climatique.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Domaines opérationnels de coopération

La mise en œuvre de toutes les activités ci-dessous ne relèvera pas uniquement de la responsabilité de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et nous espérons que le Mouvement CRCR sera le facilitateur du processus et partagera les responsabilités avec le Gouvernement et autres partenaires. La liste des activités présentées ici n'est pas exhaustive, mais tente de mettre en évidence certains des domaines de collaboration identifiés en fonction des expériences actuelles lors de l'engagement avec les systèmes de protection sociale sensibles aux chocs, au fur et à mesure que de nouvelles expériences sont documentées et que des orientations nouvelles et plus spécifiques sont élaborées.

Travailler avec une protection sociale réactive aux chocs n'est qu'un seul domaine d'intérêt lorsqu'il s'agit de s'engager avec les systèmes de protection sociale dans le pays. Selon le contexte, les priorités de la SN et l'élaboration des programmes de protection sociale dans le pays, la collaboration peut être appliquée à d'autres domaines du système de protection sociale (par exemple santé ou moyens de subsistance) et certaines des activités énumérées ci-dessous peuvent faire partie intégrante d'une collaboration systématique à long terme.

Coordination et diffusion

Les SN font souvent partie de différents organes de coordination dans le pays et sont donc bien placées pour soutenir la coordination entre les différents acteurs qui autrement n'ont pas d'interaction, comme c'est souvent le cas entre les organismes d'intervention d'urgence et les organes d'aide sociale ou les acteurs de renforcement de la résilience à long terme.

- ✓ Rejoignez les groupes de travail existants et identifiez les flux de travail existants ou les domaines d'intérêt communs.
- ✓ Facilitez l'intercommunication entre les différents groupes de travail existants.
- ✓ Promouvez des groupes de travail spécifiques pour la protection sociale ou des sous-groupes dans les foyers existants.
- ✓ Faites le plaidoyer pour la coordination dans la communication entre les groupes et les services d'urgence.
- ✓ Intégrez la coordination et l'élaboration du protocole d'accord et des plans de travail communs avec les autres acteurs dans la planification d'urgence.
- ✓ Ajoutez l'analyse des programmes de protection sociale dans les plans d'urgence, élaborer des scénarios basés sur les catastrophes les plus courantes et l'utilisation possible des systèmes de protection sociale pour réagir, identifier les déclencheurs et les possibilités d'intervention, définir les rôles et les responsabilités et le rôle de la SN dans l'intervention

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Mise en place des programmes et objectifs

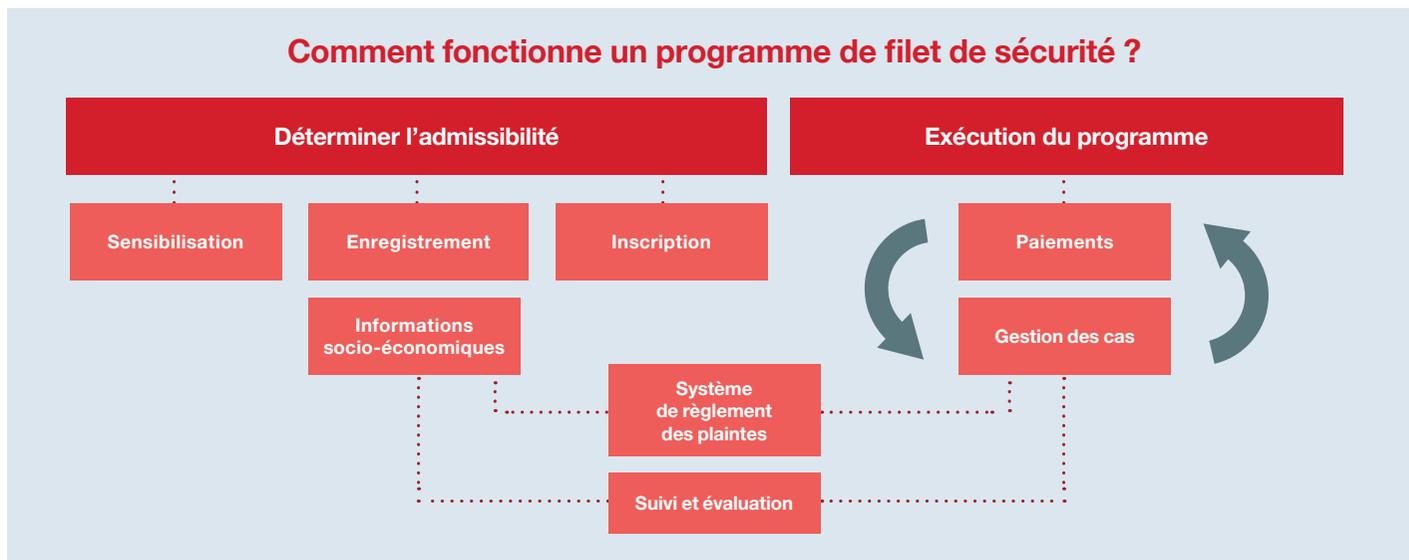
L'objectif global des programmes de protection sociale est de soutenir les personnes vulnérables et la réduction de la pauvreté. Souvent, les programmes de PS sont exempts d'objectifs clairs qui permettent de mesurer l'impact, ou ils peuvent être obsolètes et ne pas être alignés sur les besoins de la population. Grâce à sa présence permanente sur le terrain, à ses sections, programmes et à son réseau de volontaires, la SN a une bonne compréhension du contexte, des vulnérabilités et des besoins. La SN peut effectuer le plaidoyer pour la révision des objectifs des programmes et de l'alignement du soutien fourni pour obtenir l'impact souhaité.

- ✓ Soutenez la révision par le gouvernement des programmes existants et de leurs objectifs
- ✓ Identifiez les lacunes et la nécessité de créer de nouveaux programmes
- ✓ Définissez les objectifs des programmes, la mise en œuvre et le soutien approprié pour la réalisation de l'impact

- ✓ Faites le plaidoyer pour la révision des réglementations en place pour permettre une bonne flexibilité des programmes afin de devenir réactifs aux chocs
- ✓ Mettez-vous en relation avec d'autres acteurs humanitaires et programmes de filets de sécurité pour combler les lacunes
- ✓ Identifiez les modèles d'ajustement gradués et établissez des liens avec les interventions à long terme visant à réduire la dépendance à l'aide humanitaire
- ✓ Préparez des stratégies de sortie pour l'utilisation d'une protection sociale réactive aux chocs en cas d'urgence

Les programmes de protection sociale ne sont pas différents des autres en termes de gestion du cycle, donc un programme pourrait être structuré autour des principaux éléments suivants.

Comment fonctionne un programme de filet de sécurité ?



Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Ciblage, critères de sélection et sensibilisation portée

La SN peut soutenir la diffusion des informations sur les programmes, le ciblage et l'enregistrement pour permettre aux gens d'accéder à l'aide. Des systèmes de ciblage précis réduisent les erreurs d'exclusion et rendent les programmes plus rentables.

- ✓ Faire le plaidoyer pour la révision des critères de ciblage lorsqu'ils ne conviennent pas
- ✓ Appuyer la révision et la définition des critères de sélection appropriés
- ✓ Conseiller sur les différents systèmes de ciblage, y compris l'approche communautaire pour le ciblage et la validation des listes
- ✓ Soutenir la gestion des cas pour les personnes vulnérables
- ✓ Trouver des solutions alternatives pour les cas particuliers, par exemple les sans-papiers, les victimes de la traite des êtres humains, la violence sexiste, etc.
- ✓ Intégrer les informations sur les programmes de protection sociale dans leurs activités régulières
- ✓ Créer des systèmes d'aiguillage entre le Mouvement CRCR et le système de protection sociale pour identifier les personnes dans le besoin et les aider à accéder aux programmes

Enregistrement et gestion des données

Des systèmes de gestion des données faibles ou inexistant, l'absence d'un registre unique ou d'une base de données appropriée sont des obstacles majeurs pour assurer une aide efficace. La SN peut offrir un soutien direct ou en partenariat avec d'autres acteurs humanitaires, construire un registre des bénéficiaires fiable et inclusif qui atteint les couches vulnérables de la population pour assurer que personne n'est oublié. Cela est particulièrement bien accueilli dans les catastrophes à grande échelle ou avec des systèmes faibles et peut contribuer à l'élaboration d'une relation de soutien mutuel entre la SN et le gouvernement.

- ✓ Soutenir l'élaboration de registres sociaux, définir et contribuer à la collecte des données sur la vulnérabilité à inclure dans le système
- ✓ Promouvoir et appuyer la création de registres ou de bases de données pour chaque bénéficiaire qui peuvent être partagés et consultés afin d'éviter les doublons et d'améliorer la gestion des cas, d'élaborer des protocoles d'utilisation et d'accès aux informations
- ✓ Soutenir la collecte de données et l'enregistrement des bénéficiaires en tant qu'activités ad hoc ou dans le cadre de programmes réguliers
- ✓ Assumer la responsabilité d'assurer le respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel et des normes minimales
- ✓ Promouvoir, le cas échéant, la préinscription des personnes dans les zones sujettes aux sinistres dans les plans de préparation
- ✓ Soutenir par le biais du réseau de volontaires de la SN la collecte et l'enregistrement des données sur le terrain.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Valeurs des transferts et modalités de prise en charge

L'aide fournie par les programmes gouvernementaux est parfois insuffisante pour les objectifs d'un programme humanitaire, obsolète si le contexte économique change ou ne répond pas aux besoins de la population. Dans les situations d'urgence, mais aussi en temps normal, la SN peut jouer un rôle important en plaidant pour une révision du soutien pour répondre aux besoins de la population. Dans les situations d'urgence, des valeurs de transferts monétaires coordonnées et harmonisées facilitent la mise en œuvre de programmes complémentaires par les différents acteurs impliqués.

- ✓ Faire le plaidoyer, réviser et concevoir des valeurs de transferts adaptées aux objectifs du programme
- ✓ Harmoniser la valeur des transferts entre les acteurs humanitaires, le cas échéant
- ✓ Promouvoir la révision régulière de la valeur des transferts en fonction des variations économiques du pays (c'est-à-dire l'inflation)
- ✓ Être prêt et faire le plaidoyer pour l'utilisation des transferts monétaires, lorsque cela est réalisable
- ✓ Appuyer l'expansion accrue du système en réponse à de nouvelles crises ou catastrophes afin de s'assurer que la population peut répondre à ses besoins fondamentaux

Mécanismes de distribution

Le Mouvement du CRCR est fort d'une longue expérience à fournir un soutien aux bénéficiaires du programme et d'une expérience importante d'utilisation des transferts monétaires, comme modalité pour fournir une aide. Pour ce qui est de l'aide sociale, le recours aux transferts monétaires augmente, et la SN peut partager son expérience avec le gouvernement pour appuyer les modifications apportées au système. Lorsque l'aide est fournie en nature, là encore, la SN bénéficie d'une expérience importante à partager et peut appuyer l'exécution.

- ✓ Réviser les mécanismes de distribution utilisés et promouvoir des méthodes innovantes pour une meilleure efficacité
- ✓ Partager l'apprentissage et les bonnes pratiques du secteur humanitaire qui peuvent contribuer à adapter les systèmes utilisés par les régimes de protection sociale
- ✓ Partager des études de faisabilité et des informations sur les prestataires de services financiers
- ✓ Soutenir la conception des procédures de distribution, y compris les PON (Plan Opérationnel Normalisé).
- ✓ Si nécessaire, soutenir la distribution de l'aide par le biais des mécanismes du CRCR
- ✓ Promouvoir l'harmonisation, les plates-formes communes ou les mécanismes d'exécution unique, le cas échéant, et renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires
- ✓ Promouvoir les pré-accords afin de faciliter la flexibilité et les alternatives en cas de catastrophe ou de crise, afin d'assurer que l'aide atteint les personnes qui en ont besoin, indépendamment du contexte.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Engagement et Redevabilité Communautaire (ERC)

Le mode de travail traditionnel du CRCR est basé sur des approches participatives, dans les situations d'urgence, de rétablissement ou de résilience, le Mouvement plaçant les membres de la communauté au centre de toute intervention. Les SN ont une riche expérience de donner la parole à la population et ces dernières années, ont développé des outils et des conseils pour soutenir l'ERC. Souvent, les systèmes de protection sociale n'ont pas une approche communautaire et ne disposent pas de mécanismes efficaces de retour d'informations ou de communication avec la population. C'est un domaine dans lequel les SN peuvent jouer un rôle essentiel en mettant en œuvre l'échange d'informations et la participation.

- ✓ Accroître la sensibilisation et faire le plaidoyer pour l'intégration de mécanismes de retour d'information efficaces
- ✓ Convenir de séances de retours d'informations régulières, de mécanismes de traitement des plaintes et comprendre qui, au sein du gouvernement, supervise la gestion des cas et l'ajustement des programmes, ainsi que les méthodes et personne si chargées d'enregistrer l'apprentissage.
- ✓ Conclure des accords pour l'utilisation des systèmes CRCR en l'absence d'autres possibilités.
- ✓ Promouvoir l'utilisation d'approches participatives pour l'évaluation de la vulnérabilité, le ciblage et la validation des listes de bénéficiaires.
- ✓ Promouvoir l'utilisation de systèmes de ciblage mixtes, incluant le ciblage communautaire pour réduire les erreurs d'exclusion.
- ✓ La SN pourrait être un gestionnaire neutre des mécanismes de retours d'informations.
- ✓ Les mécanismes d'ERC doivent inclure une part de communautés, d'acteurs locaux et d'institutions.
- ✓ Diffuser les informations sur les programmes et les mécanismes de retour d'informations en place.

Monitoring and Evaluation

Conformément aux objectifs du programme, aider les institutions chargées des programmes à définir des systèmes de suivi et les processus d'évaluation qui permettent à l'apprentissage et l'adaptation des programmes d'améliorer l'impact.

- ✓ Définir l'impact et comment il sera mesuré.
- ✓ Identifier les objectifs d'apprentissage.
- ✓ Faire le plaidoyer pour l'engagement envers une révision régulière et l'adaptation des programmes en fonction des apprentissages.
- ✓ Planifier le suivi et la collecte de données.
- ✓ Appuyer la collecte de données, le suivi continu des programmes et les activités d'évaluation.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Renforcement des capacités

Bien que nouveau pour les SN, le travail avec la protection sociale ne doit pas être considéré comme un nouveau secteur à développer. Les liens avec la protection sociale s'appuient sur le rôle auxiliaire des SN, les mesures déjà humanitaires et la coordination pour la préparation et la réponse aux catastrophes, et en tant que tel, il devrait être intégré aux activités ordinaires que les SN mettent en œuvre. Néanmoins, n'étant pas un domaine spécifique, s'impliquer dans la protection sociale nécessite d'abord une compréhension des possibilités, puis la mise en place de systèmes et de capacités pour les mettre en œuvre. Des processus tels que la préparation aux transferts monétaires et les protocoles d'action précoce sont essentiels à cette association. Idéalement, le gouvernement et les institutions participant aux programmes de protection sociale devraient participer aux programmes de renforcement des capacités afin de renforcer leurs propres capacités et concrétiser la compréhension et la coopération communes.

- ✓ Participation du courant dominant à la protection sociale dans le cadre du rôle auxiliaire existant des SN.
- ✓ Inclure l'établissement de relations avec la protection sociale dans le cadre des programmes de préparation aux transferts monétaires, de la préparation à une intervention efficace ou des protocoles d'action précoce.
- ✓ Inviter les institutions de protection sociale à participer aux processus de renforcement des capacités des SN.
- ✓ Nouer des relations et échanger des expériences avec d'autres SN qui peuvent soutenir le processus.
- ✓ Si ce n'est pas déjà fait, les SN doivent lancer des programmes de préparation aux transferts monétaires.
- ✓ Les SN doivent renforcer leur capacité à intégrer le financement basé sur les prévisions dans leurs activités et à élaborer des protocoles d'action précoce qui leur permettront d'accéder à de nouvelles opportunités financières, y compris ce qui est nouveau.

Expériences de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'expériences de Sociétés nationales ayant de l'expérience pour associer les transferts monétaires aux systèmes de protection nationale et sociale. Au sein du Croissant-Rouge turc, de la Croix-Rouge kényane ou des Îles Vierges britanniques, il y a des expériences au Malawi, au Lesotho, aux Philippines, au Népal, au Pakistan, dans d'autres SN des Caraïbes et dans d'autres pays à travers le monde.

Le Cash Hub du MICRRC est en train de documenter les expériences du Mouvement associant les transferts monétaires et la protection sociale. D'autres expériences du CRCR seront documentées et disponibles dans la section Protection sociale du Cash Hub du CRRRC à partir de septembre 2020.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Société de Croissant-Rouge de Turquie : PROGRAMMES D'AIDE MONÉTAIRE KIZILAYKART

- Site du programme <http://kizilaykart-suy.org/EN/hakkinda.html> et <http://platform.kizilaykart.org/en/SUY.HTML>
- Informations supplémentaires disponibles au Cash Hub : <https://www.cash-hub.org/search-results?q=turkish>
- Informations FICR FSSU <https://media.ifrc.org/ifrc/essn/>

Le filet de sécurité sociale d'urgence (FSSU), financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union européenne (ECHO), est le plus grand programme jamais mis en œuvre par la FICR. Le programme fournit une aide humanitaire mensuelle grâce à des transferts monétaires à plus de 1,7 million de réfugiés vivant en Turquie au moyen de la carte KIZILAYKART. Le programme est mis en œuvre conjointement par la FICR et le Croissant-Rouge turc (Türk Kızılay) et le Ministère de la Famille, du travail et des services sociaux.

Le programme a été créé, aligné et intégré aux programmes existants qui soutiennent les citoyens turcs vulnérables. KIZILAYKART est une modalité d'aide monétaire, à l'origine créée par le Croissant-Rouge turc en 2011 pour aider les citoyens turcs et a ensuite été utilisé pour répondre à la crise des réfugiés syriens à partir de 2012. L'expérience est un exemple d'intégration, les programmes restant toutefois distincts.

Société de la Croix-Rouge du Kenya

- **Étude de cas : UN FILET DE PROTECTION CONTRE LA SÉCHERESSE.** Recours à la plateforme du filet de sécurité contre la faim pour aider les plus vulnérables au moyen de comptes bancaires.
- Pour de plus amples renseignements et cas de figure à disposition sur le Cash Hub **cliquez ici**
- En 2017, la Croix-Rouge kenyane s'est coordonnée avec le programme gouvernemental contre la faim, une activité de protection sociale financée par le gouvernement pour utiliser la base de données et le même mécanisme de distribution pour soutenir les personnes touchées par la sécheresse. Dans sa base de données des bénéficiaires du HSNP, le Gouvernement kenyan compte plus de 370 000 ménages enregistrés, auxquels des cartes de retrait d'argent ont été distribuées pour bénéficier des transferts monétaires de protection sociale. En tant qu'intervention d'urgence, la SCRK a proposé de s'appuyer sur la plateforme déjà établie, le programme Hunger and Safety Net, dans lequel la banque Equity est utilisée comme méthode de distribution. Une fois l'enregistrement et la vérification des ménages ciblés effectués, l'aide monétaire a été fournie à l'aide d'un système de carte à puce utilisée par les bénéficiaires pour accéder à l'argent auprès de l'agent local Equity.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Îles Vierges britanniques : plateforme monétaire conjointe avec le Ministère du Développement social

- L'intégralité de l'étude de cas se trouve sur le Cash Hub <https://www.cash-hub.org/search-results?q=british+virgin+islands>

En septembre 2017, les ouragans Irma et Maria ont dévasté les îles Vierges britanniques (IVB). La Croix-Rouge des îles Vierges britanniques, avec le soutien de la Croix-Rouge britannique (BRC), a réalisé des évaluations de la faisabilité des besoins et des transferts monétaires du marché, en collaboration avec la SCR et le Ministère de la Santé et de développement social (MSDS).

En conséquence, un plan d'intervention conjoint basé sur les transferts monétaires et la plateforme monétaire conjointe (PMC) ont été élaborés, officialisant la collaboration entre la Croix-Rouge des îles Vierges britanniques et Caritas Antilles (soutenue par la SCR), et le gouvernement, par le biais du Ministère du développement social (MDS). La PMC a employé une approche simplifiée unique de la structure, des fonctions et des systèmes de l'équipe. Ceci incluait la gestion des bénéficiaires (enregistrement, ciblage et validation), une base de données d'enregistrement unique, un outil de ciblage unique, une approche unique d'Engagement et Redevabilité Communautaire (ERC), et un système d'informations et de rapport unique, ainsi qu'une plateforme unique de distribution monétaire (compte PMC Bank avec First Caribbean Bank, géré par la CRIVB au nom des partenaires).

La Greece Cash Alliance (Alliance financière grecque) : mai 2017 à janvier 2018

- Autres informations sur le Cash Hub : [L'histoire de l'argent en Grèce 2016 2019](#)
- [CaLP Alliance financière grecque : Établir une base factuelle pour les modèles opérationnels pour la fourniture du CTP](#)

La Croix-Rouge a commencé à distribuer de l'argent aux réfugiés et aux migrants en Grèce en octobre 2016. En 2017, les acteurs financiers en Grèce ont accepté de continuer à distribuer de l'argent sous la coordination de l'UNHCR (Agence des Nations unies pour les réfugiés), mais dans le cadre d'une alliance, connue sous le nom de « Greece Cash Alliance », ayant un contrat unique, un seul prestataire de services financiers, une base de données et la mêmes carte, des PON et normes communs. La deuxième étape de la GCA a été marquée par la « stratégie de sortie » de l'aide monétaire financée par ECHO, pour passer à une structure fournie par le gouvernement grec, comme le système de revenu de solidarité sociale nouvellement établi. Malheureusement, les plans de transfert aux autorités grecques en 2018 n'ont pas abouti et, à ce titre, la FICR a décidé de continuer à mettre en œuvre le programme de transferts monétaires en tant que partenaire de mise en œuvre de l'UNHCR en 2019.

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Ressources



Un groupe de travail technique du Mouvement sur la protection sociale et les transferts monétaires a été créé en avril 2020, sous l'égide du Cash Peer Working Group (CPWG) dans le but de soutenir la création de ressources et le renforcement des capacités, ainsi que les efforts de plaidoyer pour établir un lien avec la protection sociale.

- Section de la protection sociale du Cash Hub du CRCR <https://www.cash-hub.org/>
- Centre climatique <https://www.climatecentre.org/programmes-engagement/social-protection>
- Groupe de travail technique du Mouvement pour la protection sociale du groupe de travail sur les transferts monétaires <https://www.cash-hub.org/guidance-and-tools/movement-cash-community>

External

- <https://socialprotection.org/>
- <http://www.socialprotection-toolbox.org/>

Free online trainings

- <https://socialprotection.org/learn/e-learning>
- Protection sociale : A Primer
- Protection sociale à travers le lien entre développement et humanitaire. Pour changer la donne : assister les gens à travers les crises
- Qu'est-ce que la protection sociale ? Une introduction (micro-parcours)
- Transferts monétaires et protection sociale, partie 1 : Introduction à l'établissement d'un lien entre les transferts monétaires humanitaires et la protection sociale <https://kayaconnect.org/course/info.php?id=493>

Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale

Guide d'orientation des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Engagements internationaux pertinents



La protection sociale dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) est incluse dans plusieurs cibles visant à améliorer le bien-être, à réduire la pauvreté et les inégalités sociales.

- ODD 1 : Plus de pauvreté. Objectif 1.3 : Mettre en œuvre des systèmes et des mesures de protection sociale appropriés au niveau national pour tous, y compris des planchers, et d'ici 2030, assurer une couverture substantielle des personnes pauvres et vulnérables
- ODD 3 : La santé : 3.8 atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU), y compris la protection contre les risques financiers, l'accès à des services de soins de santé essentiels de qualité et l'accès à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables pour tous
- ODD 5 : Égalité des sexes. Cible 5.4 : Reconnaître et valoriser les soins et le travail domestique non rémunérés grâce aux services publics, aux infrastructures et aux politiques de protection sociale et à la promotion du partage des responsabilités au sein du ménage et de la famille, le cas échéant au niveau national.
- ODD 8 : Travail décent. Cible 8.5 : d'ici 2030, réaliser le plein emploi productif et un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris pour les jeunes et les personnes handicapées, et un salaire égal pour un travail de valeur égale
- ODD 10 : Réduire les inégalités sociales. Objectif 10.4 : Adopter des politiques, en particulier des politiques fiscales, salariales et de protection sociale, et parvenir progressivement à plus d'égalité

Le réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge vise à s'adapter, à se transformer pour être davantage prêt pour l'avenir et capable de prospérer à travers les changements complexes et dynamiques qui se produisent dans le monde entier pour relever plus efficacement les défis de l'humanitaire et de développement. Les **objectifs stratégiques de la stratégie de la FICR pour 2030** sont guidés par des cadres

humanitaires et de développement mondiaux, ainsi que par d'autres pactes et alliances majeurs. Ces objectifs sont étayés par les principes fondamentaux du Mouvement, qui s'appuient sur le principe « Ne pas nuire et n'oublier personne ». La FICR, conjointement avec le DFID et l'UNICEF, est coprésident du sous-groupe de travail sur la distribution monétaire et la protection sociale dans le cadre du volet de travail du Grand Bargain ; visant à définir, coordonner et faire le plaidoyer pour des liens plus solides entre les transferts monétaires humanitaires et la protection sociale, à la fois dans les activités de préparation et d'intervention dans le secteur humanitaire, en rassemblant les acteurs de l'humanitaire et de développement.

Dans le cadre des engagements du **Grand Bargain** sur la localisation et l'expansion des transferts monétaires, la FICR contribue à rendre l'action humanitaire fondée sur des principes de mesures, aussi locale que possible et aussi internationale qu'il l'est nécessaire, en amplifiant, dans les cas appropriés, l'utilisation et la coordination des transferts monétaires. Les transferts monétaires doivent être alignés sur, ou, lorsque cela est possible et approprié, liés aux mécanismes locaux et nationaux tels que les systèmes de protection sociale.

L'**approche commune des donateurs** vise à renforcer la capacité des acteurs nationaux et des systèmes nationaux à répondre aux chocs et à rechercher la complémentarité entre la programmation des transferts monétaires humanitaires et un financement prévisible à long terme. Dans les situations de conflit et de crises prolongées, où les systèmes nationaux ne sont pas encore développés, les donateurs soutiennent le renforcement des enseignements tirés des systèmes de protection sociale de réponse aux chocs pour renforcer la programmation des transferts monétaires humanitaires.